

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
<b>Herausgeber:</b>	Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
<b>Band:</b>	39 (2023)
<b>Artikel:</b>	La Coupole sous observation : la couverture médiatique par le Bieler Tagblatt du Centre autonome de jeunesse Bienne (1968-1989)
<b>Autor:</b>	Weingart, Jenna Valérie
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041590">https://doi.org/10.5169/seals-1041590</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA COUPOLE SOUS OBSERVATION. LA COUVERTURE MÉDIATIQUE PAR LE *BIELER TAGBLATT* DU CENTRE AUTONOME DE JEUNESSE BIENNE (1968-1989)

JENNA VALÉRIE WEINGART

**E**n juillet 1968, dans le sillage des révoltes de jeunes (*Jugendunruhen*) de Zurich, 200 jeunes Biennois·es manifestent pour exiger la création d'un centre autonome de jeunesse (CAJ). Peu après, trois conseillers municipaux (pouvoir exécutif), ainsi que les quotidiens *Bieler Tagblatt (BT)* et *Journal du Jura* décident de soutenir la revendication d'un CAJ<sup>1</sup>. Malgré ce début encourageant, les négociations avec la municipalité de Bienne sont ardues. Elles portent sur l'aménagement du réservoir de l'ancienne usine à gaz, considéré comme le meilleur endroit, en CAJ. La rénovation du réservoir – nommé Coupole – s'éternise de 1970 à 1975. Le *BT* suit ce développement lent et parfois difficile par des articles critiques<sup>2</sup>. Après la mise en service de la Coupole, des désaccords avec la police concernant les contrôles de personnes dans le CAJ apparaissent<sup>3</sup>. Cependant, le CAJ est de plus en plus accepté à Bienne. En 1980, le *BT* le qualifie même d'« espoir d'un avenir meilleur »<sup>4</sup>. Le CAJ ainsi que la Coupole existent encore aujourd'hui<sup>5</sup>.

Nous examinerons dans cet article la façon dont le *BT*, journal bourgeois-libéral, présente entre 1968 et 1989 le CAJ de Bienne. Son homologue francophone, le *Journal du Jura*, n'est pas considéré. Les

---

<sup>1</sup> Renato Maurer, Damian Bugmann, *Die Geschichte des AJZ Biel – Histoire du CAJ de Bienne 1968-1981*, tome 1, Bienne, s.n., 2008, p. 10 ; Christian Hadorn, *Die Entstehung des Autonomen Jugendzentrums Biel. Der Kampf um ein AJZ – Von Forderung bis zum Umbau*, travail de séminaire, Berne, Université de Berne 2009, pp. 11-12.

<sup>2</sup> Ad, « Sie warfen die Pinsel weg und rannten davon », *BT* 192, 19.08.1971, p. 6.

<sup>3</sup> Maurer/Bugmann, *op. cit.*, pp. 19-32, 60-64, 68-72.

<sup>4</sup> Beat Jordi, « Der Protest der Jugendlichen hat viele Gesichter. Eine Generation von Aussteigern? », *BT* 140, 19.06.1981, p. 38.

<sup>5</sup> CAJ Bienne, Infos, <https://ajz.ch/fr/caj-infos/>, consulté le 05.01.2023.

deux rédactions étant proches, tout indique que le traitement médiatique est similaire<sup>6</sup>.

L'existence continue et l'histoire non violente du CAJ Bienne le distinguent d'autres centres de jeunesse suisses<sup>7</sup>. Pourtant, seuls Christian Hadorn et Yves Niederhäuser ont consacré une étude au CAJ. Ils constatent que les médias régionaux ont généralement réservé un accueil bienveillant à la revendication d'un CAJ<sup>8</sup>. La couverture médiatique par le *BT* n'a pas été analysée jusqu'ici. L'intérêt d'étudier le *BT* est renforcé par le fait qu'il est à partir de 1966 le seul quotidien en langue allemande de Bienne et environs, ce qui lui permet d'exercer une position prépondérante dans la perception qu'aura le public germanophone du CAJ<sup>9</sup>. En s'inscrivant dans la continuité des recherches de Rahel Bühler consacrées à la couverture médiatique des émeutes du Globus en 1968 à Zurich<sup>10</sup>, cet article tend à réduire l'angle mort de la recherche sur les centres de jeunesse suisses<sup>11</sup>.

Nous analyserons les procédés stylistiques et les arguments déployés par les journalistes du *BT*, ainsi que les origines et les motivations de ces arguments. Sauf indication contraire, les articles publiés dans le *BT* correspondent à l'opinion de la maison d'édition et de la rédaction. Les numéros des années 1904 à 1995 sont disponibles en ligne sur le portail *e-newspaperarchives.ch*. Le corpus analysé ici retient septante-trois articles qui ont été rassemblés en cherchant les termes suivants

<sup>6</sup> Ernst Bollinger, «*Bieler Tagblatt*», in *Dictionnaire historique de la Suisse*, version du 28.04.2004, traduit de l'allemand, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024764/2004-04-28/>, consulté le 02.01.2023. Verlag und Redaktion *BT/Journal du Jura*, «Wir unterstützen tatkräftig die Bieler Jugend», *BT* 198, 24.08.1968, p. 3.

<sup>7</sup> Pour Zurich : Sabine Fischer, «Chronologie Zürich», in Heinz Nigg (dir.), *Wir wollen alles und zwar subito! Die Achtziger Jugendunruhen in der Schweiz und ihre Folgen*, Zürich, Limmat 2001, pp. 432-448.

<sup>8</sup> Hadorn, *op. cit.*, pp. 11-14; Yves Niederhäuser, «Beat-Soirées und Sit-Ins: Popmusik und das AJZ im Biel der 1960er-Jahre», in *Bern 68. Lokalgeschichte eines globalen Aufbruchs – Ereignisse und Erinnerungen*, Baden, Hier und Jetzt 2008, pp. 61-65.

<sup>9</sup> Bollinger, «*Bieler Tagblatt*», <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/024764/2004-04-28/>, consulté le 02.01.2023.

<sup>10</sup> Rahel Bühler, «Krawall! Die mediale Inszenierung der Ereignisse vom 29. und 30. Juni 1968 in der Deutschschweizer Presse», in *Der Zürcher Sommer 1968. Zwischen Krawall, Utopie und Bürgersinn*, Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2008, pp. 65-76.

<sup>11</sup> Voir aussi Rahel Bühler, *Jugend beobachten. Debatten in Öffentlichkeit, Politik und Wissenschaft in der Schweiz, 1945-1979*, Zürich, Chronos, 2019, pp. 18-20.

dans le moteur de recherche du portail : « *autonomes Jugendzentrum* », « *AJZ* », « *Gaskessel* », « *Jugendzentrum* » et « *Sleep-In* ». Les comptes rendus de concerts ont été écartés, de même que les articles qui étaient annoncés comme divergeant de la position de la rédaction.

### **Des militant·e·s inorganisé·e·s et antidémocratiques ?**

Après la première manifestation pour un CAJ en 1968, le *BT* lance une collecte de fonds pour sa réalisation et les militant·e·s du CAJ forment un comité d'action provisoire, remplacé rapidement par un nouveau<sup>12</sup>. Dans ce contexte le *BT* écrit :

On avait fortement l'impression que les quelques têtes dirigeantes du comité avaient pris [lors d'une manifestation en juin 1970] les choses en main chacune de leur côté et sans se concerter.<sup>13</sup>

Il était tout de même réjouissant de voir avec quelle spontanéité on se mettait à disposition pour le travail responsable et délicat du comité [qui devait organiser la rénovation de l'ancien réservoir à gaz].<sup>14</sup>

Dans les deux cas, les journalistes insinuent que les militant·e·s du CAJ s'organisent spontanément, sans structure. Un reproche sans fondement, car le *BT* n'avait pas connaissance des préparatifs des militant·e·s du CAJ. Le journal ignore en effet qui occupait une fonction dirigeante avant l'élection du comité de 1970<sup>15</sup>.

Au manque d'organisation que le *BT* croit déceler s'ajoute l'absence d'actes de violence et de débordements. Se référant à une manifestation organisée en 1970 par le comité pour un CAJ, le journaliste qui signe « ml »<sup>16</sup> écrit :

Nous n'avions pas la crainte que des débordements tels que ceux qui se sont produits dans d'autres villes suisses puissent avoir lieu à Bienne,

<sup>12</sup> Hadorn, *op. cit.*, pp. 16-17.

<sup>13</sup> Ml, « Demonstrationchen für ein Bieler Jugendzentrum », *BT* 140, 19.06.1970, p. 3. Toutes les citations sont traduites de l'allemand par l'auteure.

<sup>14</sup> Ub, « Nichts steht dem Bau des Jugendzentrums mehr im Wege. 70 Jugendliche wählen einen 16köpfigen Vorstand », *BT* 197, 25.08.1970, p. 3.

<sup>15</sup> Le comité qui signa en 1969 avec la Ville de Bienne un contrat de location pour la Coupole n'existe plus en 1970. Le comité suivant se dissout en mai 1970. Maurer, Bugmann, *op. cit.*, pp. 14-16.

<sup>16</sup> Ce n'est qu'à partir de janvier 1984 que le *BT* abandonne les abréviations de journalistes. Même une consultation de l'actuelle rédaction du *BT* n'a pas permis d'attribuer une identité précise à ces abréviations. Elles sont donc reprises dans cette contribution.

même si nous pouvions parfaitement comprendre les mesures de sécurité prises par les forces de l'ordre.<sup>17</sup>

Le journaliste qualifie les militant·e·s du CAJ de non violent·e·s, ce qui contraste avec le reste du mouvement suisse de 1968. S'inspirant de la *NZZ*, le *BT* présente ce dernier comme enclin aux débordements<sup>18</sup>. Néanmoins, l'auteur de l'article, « ml », trouve les mesures de sécurité de la police appropriées face à de possibles débordements<sup>19</sup>. Cette appréciation découle du fait que le *BT* juge les méthodes des militant·e·s du CAJ illégales et antidémocratiques. Ainsi, la rédaction du *BT* écrit en août 1968 en réponse à la revendication d'un CAJ :

Il s'agit dans cette question d'un problème fondamental qui ne peut pas être résolu en essayant d'occuper un objet à la « manière du Globus zurichois », comme cela a été suggéré. Les règles du jeu démocratique, auxquelles les jeunes devraient également adhérer, nécessitent le dialogue, la discussion, dans laquelle chaque interlocuteur doit respecter l'opinion de l'autre.<sup>20</sup>

Puis, deux mois plus tard :

Il va de soi qu'il ne peut être question aujourd'hui que le « comité d'action pour un centre de jeunesse autonome à Bienne » puisse disposer librement du montant mentionné [collecté par le *BT*] [...]. Pour l'instant, ce « comité » doit se faire connaître et bien entendu se soumettre aux dispositions légales.<sup>21</sup>

Le *BT* ne fait pas confiance aux militant·e·s du CAJ. Il exprime la crainte que les lois n'aient pas été respectées. Le journal précise qu'il ne tolérerait ni les occupations, ni les manifestations, ni les actions de

---

<sup>17</sup> Ml, « Demonstrationchen », p. 3.

<sup>18</sup> Anonyme, « Schwere Strassenkrawalle in Zürich », *BT* 151, 01.07.1968, p. 13 ; I, « Gestapomentalität bei der Zürcher Polizei? Das Vorgehen der Polizei im Spiegel der Presse », *BT* 152, 02.07.1968, p. 8 ; Anonyme, « Verdrehungen nach den Zürcher Unruhen », *BT* 168, 20.07.1968, p. 9 ; Bühler, « Krawall! », p. 66.

<sup>19</sup> Ce qui correspond à l'attitude du *BT* face à l'intervention de la police lors de l'émeute du Globus. Il la qualifia, comme la *NZZ*, d'appropriée. Anonyme, « Strassenkrawalle », p. 13. Aperçus de la couverture médiatique de différents journaux suisses dans I, « Gestapomentalität », p. 8.

<sup>20</sup> Redaktion *BT*, « Soll die Gaswerkhalbkugel zum Jugendhaus werden? », *BT* 194, 20.08.1968, pp. 3-4.

<sup>21</sup> Redaktion *BT/A. Walter*, « Für ein Bieler Jugendzentrum », *BT* 245, 18.10.1968, p. 3.



La Coupole, 1971. Archives CAJ Coupole, Bienne.

protestation, ni les graffitis, ni encore, selon l'expression du journaliste, les «diktats». Ces méthodes sont considérées comme illégales et antidémocratiques<sup>22</sup>. Les militant·e·s du CAJ sont présent·e·s comme l'opposé de l'idéal d'une jeunesse préservant et promouvant la démocratie, un stéréotype toujours en vigueur dans les années 1970<sup>23</sup>.

Un incident illustre ce que la rédaction du *BT* comprend sous le terme «antidémocratique». Après une dispute entre les militant·e·s du CAJ Bienne, une minorité forme un nouveau comité d'action et accepte, contre l'avis de la majorité, les conditions de la municipalité concernant la mise en service du CAJ. Cette action, pourtant peu démocratique, n'est pas commentée. La rédaction félicite même le nouveau comité pour sa décision raisonnable<sup>24</sup>. Pour le *BT*, agir de façon démocratique signifie se conformer aux lois et aux procédures traditionnelles de la participation politique ainsi que respecter l'autorité.

<sup>22</sup> Ad, «Pinsel», p. 6. Nous n'avons pas trouvé les lois de 1968 sur les manifestations et formes de protestation similaires. Le fait que Zurich ait expressément interdit les manifestations après l'émeute du Globus indique qu'elles n'étaient pas illégales avant. I, «Demonstrationsverbot in Zürich», *BT* 152, 02.07.1968, p. 8.

<sup>23</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, p. 38.

<sup>24</sup> Redaktion *BT*, «Zur Vernunft durchgerungen», *BT* 246, 19.10.1968, p. 3.

Le quotidien se place du côté de l'État de droit et des autorités, comme la *NZZ* pour les événements de 1968 à Zurich<sup>25</sup>.

La caractéristique commune de ces articles est un langage suggestif et vague qui suggère aux lecteurs et lectrices d'adopter l'interprétation du *BT* sans l'exprimer de façon explicite. Ainsi le *BT* dépeint subtilement les militant·e·s du CAJ comme inorganisé·e·s et antidémocratiques.

### **Jeunesse problématique ?**

En réalité, les militant·e·s du CAJ restent, entre 1968 et 1989, dans le cadre de la loi, à l'exception de deux épisodes de déprédatations, isolés, en 1970 et en 1980. Le *BT* condamne d'autant plus sévèrement ces incidents. Le journaliste «gs» rapporte qu'une chaîne de télévision suisse romande a filmé quelques militant·e·s du CAJ en train de se défouler au Palais des Congrès de Bienne<sup>26</sup>. «Gs» s'efforce d'amplifier les événements. Outre les déprédatations qui venaient d'être commises, il énumère des dommages causés antérieurement par les spectateurs et spectatrices d'un concert, les illustrant par deux photos, et écrit :

On ignore pourquoi une certaine sorte de jeunesse s'est une fois de plus incrustée au Palais des Congrès.<sup>27</sup>

Le verbe «s'incruster» implique une occupation illégale, les militant·e·s du CAJ sont désigné·e·s par la locution dénigrante «une certaine sorte» de jeunesse. En outre, le journaliste les qualifie de malotrus et de mufles<sup>28</sup>.

De manière similaire, Hans Küng relate dans son article une attaque à la peinture sur des véhicules stationnés sur le parking entre la Coupole et le Palais des Congrès :

Il s'est avéré par la suite que la peinture provenait du centre de jeunes situé dans l'ancienne usine à gaz. Là-bas, on n'a cependant rien voulu voir et on s'est dit étonné, voire fâché, que la précieuse [peinture] ait disparu.<sup>29</sup>

<sup>25</sup> Bühler, «Krawall!», p. 69 ; Anonyme, «Strassenkrawalle», p. 13 ; I, «Gestapo-mentalität», p. 8 ; Anonyme, «Verdrehungen», p. 9.

<sup>26</sup> Gs, «Soll das Kongresshaus mit Gewalt zum Teufel gehen? Was spielt das Welsche Fernsehen dabei für eine Rolle?», *BT* 299, 22.12.1970, p. 3.

<sup>27</sup> *Ibidem*.

<sup>28</sup> *Ibidem*.

<sup>29</sup> Hans Küng, «Schmierfinke auf dem Gaswerkareal. Idioten sind schwer auszurotten», *BT* 246, 20.10.1980, p. 3.

Küng n'accuse pas directement les usagères et usagers du CAJ d'avoir souillé les voitures, mais il suggère cette conclusion par le titre de l'article : «*Schmierfinke auf dem Gaswerkareal*» [Barbouilleurs de l'usine à gaz] qui déplace la scène du parking vers la Coupole. L'indication de la provenance de la peinture ainsi que le ton ironique de la deuxième phrase citée servent le même objectif. Le journaliste invite ainsi les lecteurs et lectrices à associer les usagères et usagers du CAJ aux idiot·e·s mentionné·e·s dans le titre de son article<sup>30</sup>.

Le journaliste «ad» présente également les usagères et usagers du CAJ sous un mauvais jour. Il prend pour prétexte les travaux sur le CAJ qui piétinent<sup>31</sup>. «Ils ont jeté les pinceaux et se sont enfuis»<sup>32</sup>, intitule-t-il son article, bien que personne n'ait quitté précipitamment le chantier en laissant tout en plan<sup>33</sup>. «Ad» décrit le CAJ comme une jungle impénétrable, dans laquelle de nombreux hommes barbus et aux cheveux longs auraient essayé de pénétrer, convoquant l'image de «hippies» en expédition ratée<sup>34</sup>. Les deux photos accompagnant l'article montrent une seule brouette défectueuse et le chantier abandonné. En suggérant l'image d'une jeunesse réfractaire au travail, idéal des années 1960<sup>35</sup>, elles discréditent encore plus les usagères et usagers du CAJ.

Dans un article ultérieur, le même journaliste exprime plus nettement son opinion :

Pour l'observateur extérieur, il est une fois de plus intéressant de constater que certains jeunes descendent plus vite et plus volontiers dans la rue pour organiser de modernes «sit-, go- et teach-in's» qu'ils ne prennent un outil en main. [...] Malheureusement, travailler est moins populaire que révolutionner.<sup>36</sup>

«Ad» présente ainsi le comportement des usagères et usagers du CAJ comme à l'opposé de l'idéal d'une jeunesse studieuse et travailleuse<sup>37</sup>.

<sup>30</sup> *Ibidem*.

<sup>31</sup> Maurer/Bugmann, *op. cit.*, pp. 20-22.

<sup>32</sup> Ad, «Pinsel», p. 6.

<sup>33</sup> Maurer/Bugmann, *op.cit.*, p. 22.

<sup>34</sup> Ad, «Pinsel», p. 6.

<sup>35</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, p. 48.

<sup>36</sup> Ad, «Die langsamten Berner haben die noch langsameren Bieler wieder einmal überflügelt. Unser Jugendzentrum ist noch (lange) nicht einweihungsreif», *BT* 252, 28.10.1971, p. 6.

<sup>37</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, p. 43.

En même temps, il se positionne en tant qu'observateur neutre capable, selon lui, d'écrire objectivement sur le sujet<sup>38</sup>.

Afin de dramatiser les événements, les journalistes se servent de stéréotypes et ils emploient des termes dénigrants, un langage imagé, des titres polémiques ainsi que des déclarations suggestives<sup>39</sup>. Les quatre articles que nous venons d'examiner correspondent à un modèle de couverture médiatique typique des années 1960, qui met l'accent sur des articles personnalisés, scandaleux et sensationnels<sup>40</sup>. Ils témoignent du rejet d'une jeunesse principalement associée à une apparence et un comportement considérés comme étranges, à un penchant pour les nouveaux genres de musique et à une consommation marchande frénétique<sup>41</sup>.

Cependant, il faut constater que les articles dénigrants sont plutôt rares entre 1968 et 1989 et qu'entre 1972 et 1977 un seul article paraît qui ne soit pas un compte rendu de concert<sup>42</sup>. De même, les militant·e·s du CAJ Bienne ne font qu'une seule fois la une du *BT*<sup>43</sup>, contrairement au mouvement pour un CAJ à Zurich dans les médias germanophones suisses<sup>44</sup>. Néanmoins, puisque la plupart des articles sur le CAJ publiés avant 1980 utilisent un langage suggestif ou narratif, c'est-à-dire moins polémique, les quatre articles négatifs cités ici ont d'autant plus d'influence potentielle sur les lecteurs et lectrices<sup>45</sup>.

### Quoi de neuf dans les années 1980 ?

À partir de 1980, les articles sur le CAJ Bienne deviennent plus nuancés et plus objectifs<sup>46</sup>. Bien qu'entre 1968 et 1977, le *BT* publie

<sup>38</sup> En contraste, le *BT* qualifia de distorsion et de slogan politique, donc d'opinion subjective, la critique des rédacteurs et des partis politiques de gauche sur l'intervention de la police lors de l'émeute du Globus. Anonyme, « Verdrehungen », p. 9.

<sup>39</sup> Ml, « Demonstrationchen », p. 3 ; Ub, *op. cit.*, p. 3.

<sup>40</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, p. 81.

<sup>41</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, pp. 73-82.

<sup>42</sup> Il s'agit de Sch, « Das Interview der Woche mit Theo Kyburz, Mitglied des Organisationskomitees des autonomen Jugendzentrums Biel », *BT* 3, 05.01.1974, p. 6.

<sup>43</sup> André Jaberg, « Jugendliche im Clinch mit Kapo. Festnahme im Bieler AJZ führte zu Sitzstreik », *BT* 120, 25.05.1987, p. 1.

<sup>44</sup> Bühler, « Krawall! », p. 65.

<sup>45</sup> Nombre d'articles analysés parus avant 1980 : 28.

<sup>46</sup> Nombre d'articles analysés parus à partir de 1980 : 45.

de temps à autre les courriers des usagères et usagers du CAJ<sup>47</sup>, ce n'est que dans les années 1980 que leurs avis sont intégrés dans les articles du *BT*<sup>48</sup>. De plus, les journalistes délaisse les formulations suggestives et les commentaires dénigrants, même en abordant des sujets controversés ou polarisants<sup>49</sup>. La demande d'un deuxième bâtiment pour le CAJ, une bagarre dans ce nouveau bâtiment (la Villa Fantaisie), un sit-in contre l'arrestation de deux membres du CAJ : ces événements ne font l'objet que d'articles descriptifs<sup>50</sup>. Il en va de même pour les photos illustrant certains articles qui représentent généralement la Coupole et la Villa Fantaisie. Le stéréotype des jeunes qui traînent – populaire dans les années 1960 – n'est pas utilisé<sup>51</sup>. En 1981, lorsque la police promet de ne plus rendre visite ni à la Coupole, ni au Sleep-In, un centre d'hébergement d'urgence, ni à la Villa Fantaisie sans s'annoncer<sup>52</sup>, le journaliste Beat Jordi souligne bien que les bâtiments du CAJ n'étaient ni des zones de non droit, ni des abris pour des délinquant·e·s et que les usagères et usagers du CAJ ne bénéficiaient pas d'un traitement spécial. Pourtant, il ne voit pas de problème dans la promesse de la police<sup>53</sup>. Les usagères et usagers du CAJ ne sont plus présenté·e·s comme des contrevenant·e·s potentiel·le·s. Un article sur la perquisition au Sleep-In, paru la même année, ne comporte aucune prise de position du *BT* et critique

<sup>47</sup> Par ex. Neues Komitee für ein autonomes Jugendzentrum, «Die Jungen machen mit ihrem Zentrum ernst», *BT* 284, 03.12.1968, p. 4; Redaktion BT/Aktionskomitee, «Ultimatum vom Aktionskomitee "Autonomes Jugendzentrum"», *BT* 125, 02.06.1970, p. 4; Komitee autonomes Jugendzentrum Biel, «Zum Abbruch des alten Gaswerkareals», *BT* 31, 07.02.1975, pp. 3-4.

<sup>48</sup> Par ex. Peter Thommen, «AJZ-Angestellten-Erfahrungen. Die Arbeitszeit war total», *BT* 18, 23.01.1981, p. 31 ; Beat Jordi, «Wichtige Entscheide im Autonomen Jugendzentrum. Erneuerung in Organisation und Bau», *BT* 32, 09.02.1981, p. 3; Dar, «Erste Razzia im Sleep-In. Diebesgut sichergestellt», *BT* 301, 24.12.1981, p. 3.

<sup>49</sup> Dans les années 1980 et 1981 paraissent 24 articles, comptes rendus de concerts et articles divergents de l'opinion de la rédaction exclus, dont un seul évoque de façon négative le CAJ: Küng, *op. cit.*, p. 3.

<sup>50</sup> Peter Thommen, «Villa Fantaisie als Gegenvorschlag zur Elfenau», *BT* 79, 04.04.1981, p. 3 ; Stefan Rohrbach, «Sonderbares in der "Sonderbar". AJZ wegen Schlägerei geschlossen», *BT* 86, 11.04.1984, p. 9 ; Jaberg, «Jugendliche im Clinch mit Kapo», p. 1.

<sup>51</sup> Bühler, *Jugend beobachten*, p. 84-85. Des images à connotation positive furent rarement utilisées. Seul exemple: Sch, *op. cit.*, p. 6.

<sup>52</sup> Jordi, «Wichtige Entscheide», p. 3 ; Maurer/Bugmann, *op. cit.*, p. 56.

<sup>53</sup> Beat Jordi, «Aussprache zwischen AJZ-Aktiven und der Kantonspolizei. Villa Fantaisie: Polizei meldet sich an», *BT* 218, 18.09.1981, p. 4.

la police<sup>54</sup>. Même un sit-in et des menaces par téléphone en signe de protestation contre un contrôle en 1987, lorsque la police arrête temporairement quelques usagers du CAJ, ne sont plus qualifiés d'actions antidémocratiques<sup>55</sup>. Dans ses articles à ce sujet, le journaliste André Jaberg ne commente ni les déclarations des représentants de la Ville et de la police, ni la communication peu claire entre la municipalité, les usagères et usagers du CAJ et la police<sup>56</sup>.

Quelques journalistes recourent pourtant encore à un langage suggestif. Or, contrairement aux articles analysés plus haut, le *BT* interprète de manière plutôt positive les événements liés au CAJ. Ainsi, lorsque l'intérieur de la Villa Fantaisie fraîchement rénovée est endommagé par quelques visiteurs, le journaliste «dar» suggère aux lecteurs et lectrices d'avoir de la sympathie pour les usagères et usagers du CAJ en publiant des déclarations compatissantes de deux fonctionnaires de la Ville de Bienne<sup>57</sup>.

Par ces articles plutôt positifs, le *BT* se distingue de la *NZZ*<sup>58</sup>, dont il partage pourtant la même orientation bourgeoise et libérale, et qui l'inspire encore en 1968<sup>59</sup>. Il épouse plutôt les thèses de la Commission fédérale pour la jeunesse en soutenant des actions considérées comme positives<sup>60</sup>. Ce développement est possiblement lié au fait que les arguments en faveur de la compréhension pour les jeunes du mouvement des années 1980, présentés par des partis politiques de gauche, des églises, Pro Juventute et la Commission fédérale pour la jeunesse, animent le débat public et changent la perception de la jeunesse par la société suisse<sup>61</sup>. La fondation d'une association en 1978,

---

<sup>54</sup> Pt, «Sleep-In-Razzia wirft weiter Wellen. „Wir brauchen Hilfe, keine Razzien“», *BT* 304, 30.12.1981, p. 3.

<sup>55</sup> Jaberg, «Jugendliche im Clinch mit Kapo», p. 1.

<sup>56</sup> *Ibidem*; André Jaberg, «Ein Sitzstreik mit Nachspiel», *BT* 132, 10.06.1987, p. 9; André Jaberg, «Die Polizei handelte richtig. Yves Monnin nimmt Stellung zum Polizeieinsatz im AJZ», *BT* 164, 17.07.1987, p. 10.

<sup>57</sup> Dar, «Vandalenakt in der Villa Fantaisie: rund 60 000 Franken Schaden. „Da kommen einem beinahe die Tränen“», *BT* 298, 21.12.1982, p. 3; Dar, «Vandalenakt in der Villa Fantaisie. War es das Werk von Punks?», *BT* 299, 22.12.1982, p. 3.

<sup>58</sup> Bühler, «Krawall!» p. 72.

<sup>59</sup> I, «Gestapomentalität», p. 8; Anonyme, «Verdrehungen», p. 9.

<sup>60</sup> Eidgenössische Kommission für Jugendfragen, *Thesen zu den Jugendunruhen 1980*, Berne, OCFIM 1980, pp. 33-34.

<sup>61</sup> Monika Wicki, *Gleichzeitig – Ungleichzeitig. Stabilität und Wandel von Vorstellungen über Kindheit, Jugend und Generationenbeziehungen*, Bern, Lang 2008, pp. 281-284.

ce qui donna au CAJ une légitimité juridique<sup>62</sup>; le fait que Bienne soit restée à l'écart du mouvement des années 1980<sup>63</sup> et l'évolution du journalisme vers une critique de l'objectivité et une couverture médiatique éthique<sup>64</sup> constituent d'autres raisons possibles de cette évolution.

## **Confiance, soutien et compréhension**

### **– constantes dans la couverture médiatique**

Si l'on constate que la couverture médiatique du *BT* sur le CAJ subit un changement au début des années 1980, on peut néanmoins identifier une constante. Les journalistes du *BT* plaident pendant toute la période examinée pour la confiance, le soutien ou au moins la compréhension envers les usagères et usagers du CAJ. Dès 1968, dans l'un des premiers articles sur le CAJ, on peut lire : « Nous croisons les doigts pour que les jeunes persévérent dans leur élan [...] »<sup>65</sup>. La collecte de dons organisée par le *BT* se fait sous le signe d'une compréhension des adultes et d'un soutien actif de la jeunesse<sup>66</sup>. Lorsque le Conseil municipal de Bienne décide en 1981 d'approuver et de soutenir financièrement le Sleep-In, qui devait être géré sans la surveillance d'une autorité, le journaliste Peter Thommen écrit que le Conseil municipal exprime ainsi sa confiance dans les usagères et usagers du CAJ<sup>67</sup>. Beat Jordi, dans son article sur les personnes toxicomanes qui se trouvent au CAJ, témoigne également sa confiance envers l'organisation :

Mais l'expérience nous apprend maintenant que ce sont justement les visiteurs du centre de jeunesse qui sont les plus disposés à fréquenter les toxicomanes et à prendre en compte leurs problèmes. Il appartient

<sup>62</sup> Peter Erismann, « Gaskessel als Konzertsaal. In der Bieler Konzertszene tut sich was », *BT* 251, 26.10.1979, p. 20.

<sup>63</sup> Les actions de protestation à la Foire de Bienne de 1980 et dans la vieille ville de Bienne sont les seuls événements attribués au mouvement des années 1980. Le *BT* ne voit pas de lien avec le CAJ. Beat Jordi/Markus Stopper, « Gedanken für den Augenblick », *BT* 208, 05.09.1980, p. 40 ; Archive CAJ Biel/Bienne, classeur 1980 1, article de journal : Pt, « Im Umfeld der Bieler Messe. Ist der Strandboden besetzt? », *BT* du 26.08.1980 (cet article n'est pas disponible en ligne).

<sup>64</sup> Klaus-Dieter Altmeppen/Klaus Arnold, *Journalistik. Grundlagen eines organisierten Handlungsfeldes*, München, Oldenbourg Wissenschaftsverlag 2013, pp. 108-109, 121-123.

<sup>65</sup> Ml, « Wird die Jugend durchhalten? », *BT* 195, 21.08.1968, p. 4.

<sup>66</sup> Redaktion *BT*, « Für ein Bieler Jugendzentrum », *BT* 203, 30.08.1968, p. 4.

<sup>67</sup> Peter Thommen, « Grünes Licht für Dormitorium. Vertrauen in die Jugend », *BT* 67, 21.03.1981, p. 3.

maintenant aux autorités et à la population de mettre à la disposition des jeunes de l'espace, du temps et les moyens nécessaires pour lutter contre les difficultés qui se présentent.<sup>68</sup>

L'appel à donner de l'espace et du temps aux usagers et usagères du CAJ peut être interprété comme une invitation à leur donner carte blanche. De surcroît, Jordi demande la mise à disposition des «moyens nécessaires», c'est-à-dire d'un soutien financier. Le fait que les articles du *BT* qui portent sur le CAJ deviennent plus nuancés et plus objectifs dans les années 1980 indique également une attitude bienveillante. D'ailleurs, même les auteurs des articles polémiques font preuve de compréhension pour les usagères et usagers du CAJ et invitent les lecteurs et lectrices à faire de même<sup>69</sup>. Cette couverture médiatique présente des analogies avec celle de quelques journaux libéraux et de gauche sur l'émeute du Globus une décennie plus tôt<sup>70</sup>.

On ne peut, dans le cadre de cet article, que spéculer sur les raisons de ce changement – peut-être que le *BT* veut éviter des événements comme ceux de Zurich en se montrant bienveillant, peut-être le comportement des usagères et usagers du CAJ, qui était en général socialement acceptable, fait-il bonne impression sur le *BT*. En tout cas, Hadorn et Niederhäuser n'ont pas tort d'estimer que le *BT* témoigne de dispositions favorables à l'égard du CAJ, même si la couverture médiatique n'est pas unanimement positive<sup>71</sup>.

Pour conclure, on peut constater que le *BT* utilise surtout des stratagèmes stylistiques pour rendre compte de l'actualité du CAJ Bienn. Certains journalistes expriment leur opinion de manière crue, d'autres combinent des formulations suggestives avec des titres polémiques. Les articles négatifs, en particulier, se servent des stéréotypes sur la jeunesse. Par ailleurs, dans les années 1970, le *BT* s'appuie sur la manière dont la *NZZ* représente les militant·e·s pour un centre de jeunesse à Zurich. Le quotidien fait néanmoins aussi preuve de confiance et de compréhension à l'égard des militant·e·s du CAJ. En général, le ton adopté par les journalistes dépend des incidents qu'ils ou elles rapportent. Les dépréciations et le manque de

---

<sup>68</sup> Beat Jordi, «Autonomes Jugendzentrum: Vertrauen geben!», *BT* 298, 19.12.1980, p. 4.

<sup>69</sup> Gs, *op. cit.*, p. 3; Ad, «Pinsel», p. 6.

<sup>70</sup> Bühler, «Krawall!», pp. 69-72.

<sup>71</sup> Hadorn, *op. cit.*, pp. 11-14; Niederhäuser, *op. cit.*, pp. 61-65.

coopération donnent lieu à des articles négatifs, alors que la volonté d'engagement et un comportement conforme à la société sont «récompensés» par des articles positifs. Le *BT* se montre à la fois soutien compréhensif et critique acerbe. Par conséquent, on peut qualifier sa couverture médiatique entre 1968 et 1980 d'ambivalente vis-à-vis du CAJ Bienne.

À partir de 1980, les journalistes emploient dans la plupart des articles un langage sans jugement et incluent davantage le point de vue des usagères et usagers du CAJ. Une évolution vers une couverture médiatique nuancée se dessine. Les origines de ce développement sont diverses et il n'est pas possible d'en rendre compte dans cet article. Peuvent être cités la création d'une association CAJ et le faible contact de Bienne avec le mouvement des années 1980. Des changements dans la composition de la rédaction du *BT* ou dans la motivation personnelle des journalistes pourraient également avoir exercé une influence. Les raisons les plus probables semblent cependant être l'évolution du journalisme vers une couverture médiatique éthique et le changement de la perception de la jeunesse par la société suisse.